

octobre 2025

Infos Saint-Péray



1

TRAVAUX DE VOIRIE : CHEMIN DE TOURTOUSSE ET RUE DES ALPES

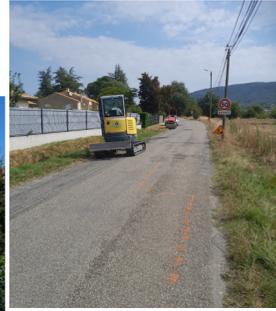
Menés par la Communauté de Communes Rhône Crussol, les travaux de réfection de voirie se poursuivent à Saint-Péray afin d'améliorer la sécurité et le confort des usagers. Deux secteurs importants ont récemment fait l'objet d'interventions :

- Chemin de Tourtousse : la chaussée a été entièrement reprise afin d'assurer une meilleure durabilité et une circulation plus fluide. Ce chantier a permis de renforcer la structure de la route et d'améliorer l'écoulement des eaux de pluie, un point essentiel pour préserver la voirie à long terme.

- Rue des Alpes : la réfection a porté à la fois sur le revêtement et sur la sécurisation des abords. L'objectif est de faciliter les déplacements quotidiens tout en réduisant les risques liés à l'usure de la chaussée.

Ces aménagements, réalisés en coordination avec les services techniques de la commune, traduisent la volonté de maintenir un réseau routier de qualité et adapté aux besoins des habitants. Ils s'inscrivent dans un programme global d'entretien et de modernisation des infrastructures, engagé depuis plusieurs années.

Prochain rendez-vous : la réfection de l'avenue Pierre de Coubertin, programmée pour janvier 2026.



2

PRÉSENTATION DE L'EXPOSITION "SAINT-PÉRAY, EMPREINTES DU PASSÉ, REFLETS D'AUJOURD'HUI"

Vendredi 19 septembre, l'association CAP (Culture - Animation - Patrimoine) a inauguré une exposition originale conçue en collaboration avec le photographe Julian Thévenet.

Composée de sept tableaux en réalité augmentée, l'exposition propose un voyage inédit où photos, dessins et peintures s'entremêlent, offrant un dialogue poétique entre le passé et le présent. Une manière unique de redécouvrir Saint-Péray sous un angle artistique et surprenant.

En libre accès, les œuvres sont installées directement sur les grilles de la mairie et resteront visibles jusqu'à la fin du mois de décembre.



BUDGET [3^{ème} édition !]
 PARTICIPATIF



3

INAUGURATION DE LA PREMIÈRE CABANE À DONS

La toute première cabane à dons de Saint-Péray a été inaugurée. Ce projet, imaginé par Monsieur et Madame Guettard dans le cadre de la 3^{ème} édition du budget participatif, a désormais pris forme et est ouvert à toutes et à tous.

Cette cabane solidaire est un lieu d'échange où chacun peut déposer ou prendre des objets en bon état, gratuitement et sans obligation de réciprocité. L'objectif : offrir une seconde vie aux objets et réduire les déchets.

Emplacement : Rue Jeanne d'Arc

i

Je peux donner : jeux, jouets, sacs, vaisselle, petits objets divers en bon état et fonctionnels.

Je peux prendre : tout ce qui me plaît, pour une nouvelle utilisation, sans but de revente.

Je ne dépose pas : objets abîmés, dangereux, toxiques ou encombrants (canapé, lit...), objets usagés ou vêtements (à déposer en déchèterie ou ressourcerie), ni livres (des boîtes spécifiques sont prévues pour cela).

5



FÊTE DES VINS ET DU JUMELAGE

Une 59^{ème} édition haute en couleurs !

La 59^{ème} édition de la Fête des Vins et du Jumelage a une nouvelle fois rassemblé une foule nombreuse venue partager un week-end inoubliable. Entre convivialité, découvertes et traditions, l'événement a séduit petits et grands.

Les soirées festives ont rencontré un vif succès, tout comme les animations sportives et culturelles. Le salon des vins a, lui aussi, attiré un public enthousiaste, heureux de découvrir ou redécouvrir la richesse du terroir local. Les temps forts n'ont pas manqué : couronnement de la Reine et de ses Dauphines, feu d'artifice, concerts, échanges avec nos villes jumelles, sans oublier l'incontournable défilé du corso et la cérémonie officielle du jumelage.

Un grand bravo à Marie Ratel, élue Reine des Vins et du Jumelage 2025, ainsi qu'à ses deux Dauphines, Lana Nodin Belle et Karolina Vezes.

Cet événement n'aurait pas été possible sans l'implication précieuse des nombreux bénévoles, des associations, des restaurateurs et commerçants, des vignerons de l'AOC Saint-Péray, du Comité de Jumelage et de la Confrérie du Saint-Péray. Merci également aux partenaires, forces de sécurité, protection civile et agents municipaux pour leur engagement.

Rendez-vous l'année prochaine pour une édition toute particulière : la 60^{ème} Fête des Vins et du Jumelage, qui s'annonce déjà exceptionnelle !

Couronnement de la Reine



Salon des vins et de la gastronomie



Journée sportive



Cérémonie officielle du Jumelage



Corso & Animations dans les rues



INFOS EXPRESS

12 octobre : Grimpée de Saint-Romains-de-Lerps à 8h devant les caves Gilles

4 novembre : Cinéséniors "La belle eau du bois Lantal" à 14h au CEP du Prieuré

21 novembre : Spectacle de Julien Santini à 20h au CEP du Prieuré

22 novembre : Matinée d'accueil des nouveaux arrivants à 11h en mairie !

Faites vous connaître en mairie (inscriptions avant le 10 novembre)



04 75 81 77 77
servicesadministratifs@st-peray.com

+ d'infos sur le site de la mairie rubrique «Événements»

Retrouvez tous les détails et horaires sur le site internet et la page Facebook de la Mairie de Saint-Péray

N'hésitez pas à faire connaître cette lettre d'information autour de vous !

Inscription : servicesadministratifs@st-peray.com
Vous la recevrez par mail chaque début du mois !

Éditeur : Mairie de Saint-Péray - Directeur de publication et rédacteur : F. Gerboud
Crédits photos et textes : Mairie de Saint-Péray - Conception : Mairie de Saint-Péray

4

@MACADAM

RONDE DE CRUSSOL : UN WEEK END SPORTIF QUI A SÉDUIT LES COUREURS

Les 20 et 21 septembre, la traditionnelle Ronde de Crussol a rassemblé un large public et plus d'un millier de participants autour d'un programme varié : courses de 10, 12 ou 15 km, épreuves en solo ou en duo, et même des parcours dédiés aux enfants.

Au-delà de la compétition, l'événement a été marqué par la convivialité et la solidarité, puisque chaque inscription permettait de soutenir une association locale. Bénévoles, partenaires et spectateurs ont contribué à faire de cette édition 2025 un véritable succès populaire au pied du massif de Crussol.